

SAINT-VICTOR-MALESCOURS

Le contrat de rivière Semène présentée au conseil



L'ancienne levée à Pont de Malzaure

/ Photo Anita Nonet

Quelles sont les actions prévues en 2011 dans le cadre du contrat de rivière Semène ? Daniel Roche, représentant du Sicala (Syndicat intercommunal d'aménagement de la Loire et de ses affluents) exposera le programme demain à 20 heures aux membres du conseil municipal. Le Sicala assure depuis 1996 la gestion équilibrée des milieux rivulaires de préservation de la ressource en eau. Le contrat de rivière Semène a été établi afin d'agir sur l'amélioration et la protection

qualitative et quantitative de la ressource en eau et de la vie aquatique et de son habitat, la gestion des risques d'inondation, la valorisation du patrimoine rivière et la gestion durable de la rivière. Cette intervention sera suivie à 20 h 30 par la réunion du conseil municipal, qui abordera les subventions aux associations, les tarifs de déneigement, la procédure de modification du Plan local d'urbanisme, la dotation d'équipement des territoires ruraux et les comptes rendus des réunions.



Les aménagements récents à Moulin Cheval

/ Photo Anita Nonet